



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ 1313

### BARDEAUX EN ASPHALTE COMPORTANT UNE SOUS-COUCHE EN FIBRE DE VERRE ET UNE SURFACE MINÉRALE

#### SECTION 1 – IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE ET COORDONNÉES DE L'ENTREPRISE

|                          |  |
|--------------------------|--|
| NOMS DES PRODUITS        | Armor / Mr.Roof, Armour Starter, Biltmore, Cambridge, Crowne Slate, Dynasty, Dynasty Cool Color Plus, Hip & Ridge 12, Hip & Ridge, Leading Edge, Marathon, Marathon Plus AR, Marathon Ultra AR, Regency, Ridgeway, Roofshake HW, Royal Estate, Starter, Superglass   |
| DÉNOMINATION COMMERCIALE | Feutre saturé d'asphalte pour toiture, Sous-couche, Papier goudronné.  |
| NUMÉROS DES PRODUITS     | 0300xxx, 0301xxx, 4061xxx, 4120xxx, 4150xxx, 4170xxx, 4220xxx, 4221xxx, 4225xxx, 4400xxx, 4450xxx, 4460xxx, 4461xxx, 4530xxx, 4540xxx, 4665xxx, 4740xxx, 4780xxx, 4781xxx, 4791xxx, 4840xxx, 4860xxx, 4861xxx, 4870xxx, 4910xxx, 4940xxx, 4950xxx, 4960xxx, 4970xxx, 4972xxx, 4974xxx, 4975xxx, 4980xxx, 4982xxx, 4990xxx, 4991xxx, 4993xxx, 4995xxx |
| FAMILLE CHIMIQUE         | Sans objet.  |
| FORMULE                  | Mélange d'asphalte, armature de fibre de verre, polymères, charges minérales inertes, surface de granules et talc.   |
| UTILISATION DU PRODUIT   | Toiture de bardeaux résidentielle.   |
| FABRICANT/FOURNISSEUR    | Les Industries IKO ltée<br>1600 – 42 <sup>nd</sup> Avenue S.E.<br>Calgary, Alberta<br>T2G 5B5  |
| SITE WEB                 | <a href="http://www.iko.com">www.iko.com</a>   |
| TÉLÉPHONE D'URGENCE      | CANUTEC: 1-613-996-6666 (information 24 heures seulement)  |

#### SECTION 2 – IDENTIFICATION DES DANGERS

##### CLASSIFICATION DE LA SUBSTANCE OU DU MÉLANGE

Les produits énumérés plus haut étant considérés comme des articles en utilisation finale ou des articles fabriqués, ils ne sont pas inclus dans le champ d'application de SIMDUT 2015 et du Système général harmonisé de classification (SGH). En tant que tels, les éléments de l'étiquetage et la classification du SGH/SIMDUT ne sont pas inclus dans la présente fiche de données de sécurité (FDS).

|                    |  |
|--------------------|--|
| MOT-INDICATEUR     | Sans objet.  |
| SYMBOLE(S)         | Sans objet.  |
| CLASSIFICATION     | Sans objet.  |
| MENTIONS DE DANGER | H335 Peut causer une irritation des voies respiratoires. |



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ 1313

### BARDEAUX EN ASPHALTE COMPORTANT UNE SOUS-COUCHE EN FIBRE DE VERRE ET UNE SURFACE MINÉRALE

H336 Peut causer de la somnolence ou des étourdissements.  
H351 Susceptible de provoquer le cancer

#### MISES EN GARDE

P201 Se procurer des instructions spéciales avant utilisation.  
P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les mesures de sécurité.  
P260 Ne pas inhaler la poussière/les fumées/les gaz/les brumes/les vapeurs/les aérosols.  
P264 Se laver à fond après la manutention.  
P270 Ne pas manger, boire ou fumer durant l'utilisation de ce produit.  
P281 Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.  
P308+P313 En cas d'exposition prouvée ou suspectée, consulter un médecin.  
P314 En cas de malaise, demander l'avis d'un médecin.  
P501 Éliminer le contenu/le contenant conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

#### NFPA

Information non disponible.

#### SIMD

Information non disponible.

### SECTION 3 – COMPOSITION CHIMIQUE ET DONNÉES SUR LES COMPOSANTS

| NOM DU PRODUIT CHIMIQUE     | % (w/w) | NUMÉRO CAS         |
|-----------------------------|---------|--------------------|
| Granules colorés            | 30 - 60 | s.o.               |
| Calcaire                    | 15 - 40 | 1317-65-3          |
| Asphalte oxydé (Bitume)     | 10 - 30 | 64742-93-4         |
| Talc / Sable                | 1 - 10  | s.o.               |
| Silice cristalline (quartz) | 1 - 10  | 14808-60-7         |
| Armature en fibre de verre  | 1 - 5   | 65997-17-3         |
| Polymères                   | 0 - 0.5 | (mélange exclusif) |
| Noir de carbone             | 0 - 0.5 | 1333-86-4          |
| Dioxyde de titane           | 0 - 0.5 | 13463-67-7         |
| Oxyde de cuivre             | 0 - 0.5 | 1317-39-1          |

### SECTION 4 – PREMIERS SOINS

#### INHALATION

Si une personne est incommodée par l'odeur de l'asphalte, la déplacer à l'air frais. Obtenir des soins médicaux si les symptômes persistent.

#### INGESTION

Non susceptible d'être ingéré. En cas d'ingestion, se rincer la bouche, boire beaucoup d'eau et appeler un médecin immédiatement.

#### CONTACT CUTANÉ

En cas de coupures ou d'éraflures attribuables à la manutention,



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ 1313

### BARDEAUX EN ASPHALTE COMPORTANT UNE SOUS-COUCHE EN FIBRE DE VERRE ET UNE SURFACE MINÉRALE

administrer les premiers soins de routine. Se laver les mains à l'eau et au savon après la manutention du matériau.

|                               |   |
|-------------------------------|---|
| CONTACT OCULAIRE              | Rincer l'œil affecté avec un jet d'eau pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si l'œil est enflammé. |
| SYMPTÔMES AIGUS ET CHRONIQUES | Consulter la Section 11, Renseignements sur la toxicité, pour plus d'information.                               |
| SOINS MÉDICAUX                | Information additionnelle non disponible.   |

#### SECTION 5 – MESURES DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES

|                         |   |
|-------------------------|---|
| AGENTS EXTINCTEURS      | Eau pulvérisée, poudre extinctrice ou dioxyde de carbone. |
| LUTTE CONTRE L'INCENDIE | Information non disponible.                               |
| INFLAMMABILITÉ          | Ininflammable.  |

#### PROPRIÉTÉS :

|                                  |             |
|----------------------------------|-------------|
| POINT D'ÉCLAIR                   | Sans objet. |
| ZONE D'INFLAMMABILITÉ DANS L'AIR | Sans objet. |
| TEMPÉRATURE D'AUTO-INFLAMMATION  | Sans objet. |

|   |   |
|---|---|
| ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE POUR LES POMPIERS | Utiliser un appareil respiratoire autonome homologué par la NIOSH lorsque ce produit est exposé aux flammes, car ce produit émet des fumées très toxiques lors de sa dégradation thermique. |
|---|---|

#### SECTION 6 – MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

|   |  |
|---|--|
| PRÉCAUTIONS PERSONNELLES, MESURES DE PROTECTION ET PROCÉDURES D'URGENCE | Veiller à ce que l'aération soit suffisante.   |
| PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTALES   | Information non disponible.  |
| GESTION DES DÉVERSEMENTS  | Méthodes d'entretien normales. Ramasser les gros morceaux et les mettre au rebut conformément à la réglementation locale, provinciale et fédérale. |



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ 1313

### BARDEAUX EN ASPHALTE COMPORTANT UNE SOUS-COUCHE EN FIBRE DE VERRE ET UNE SURFACE MINÉRALE

#### SECTION 7 – MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

|                                   |   |
|-----------------------------------|---|
| PROCÉDURE DE MANUTENTION          | Lors de la manutention du matériau, porter l'équipement de protection individuelle décrit à la Section 8.   |
| PRÉCAUTIONS LORS DE L'ENTREPOSAGE | Entreposer dans un endroit sec à l'abri des intempéries, des températures élevées et des flammes ou étincelles.   |
| AUTRES PRÉCAUTIONS                | Se conformer aux normes de sécurité locales et aux codes concernant les travaux de toiture. Toujours utiliser un système de protection contre les chutes lors des travaux sur le toit. Ne pas circuler sur les matériaux n'ayant pas été solidement fixés au platelage du toit. |

#### SECTION 8 – CONTRÔLE DE L'EXPOSITION ET PROTECTION PERSONNELLE

| APPELLATION CHIMIQUE             | LIMITES D'EXPOSITION EN MILIEU DE TRAVAIL |                                 |                                  |                                 |                                  |
|----------------------------------|---|---------------------------------|----------------------------------|---------------------------------|----------------------------------|
|                                  | ALBERTA                                   | ONTARIO                         | COLOMBIE-BRITANNIQUE             | OSHA                            | ACGIH                            |
| Fumées d'asphalte oxydé (Bitume) | TWA :<br>5 mg/m <sup>3</sup>              | TWA :<br>0,5 mg/m <sup>3</sup>  | TWA :<br>0,5 mg/m <sup>3</sup>   | Information non disponible      | TWA :<br>0,5 g/m <sup>3</sup>    |
| Silice cristalline (quartz)      | TWA :<br>0,025 mg/m <sup>3</sup>          | TWA :<br>0,10 mg/m <sup>3</sup> | TWA :<br>0,025 mg/m <sup>3</sup> | TWA :<br>0,05 mg/m <sup>3</sup> | TWA :<br>0,025 mg/m <sup>3</sup> |
| Talc                             | TWA :<br>2 mg/m <sup>3</sup>              | TWA :<br>2 mg/m <sup>3</sup>    | TWA :<br>2 mg/m <sup>3</sup>     | TWA :<br>20 mpppc               | TWA :<br>2 mg/m <sup>3</sup>     |
| Dioxyde de titane                | TWA :<br>10 mg/m <sup>3</sup>             | TWA :<br>10 mg/m <sup>3</sup>   | TWA :<br>10 mg/m <sup>3</sup>    | TWA :<br>15 mg/m <sup>3</sup>   | TWA :<br>10 mg/m <sup>3</sup>    |
| Noir de carbone                  | TWA :<br>3,5 mg/m <sup>3</sup>            | TWA :<br>3 mg/m <sup>3</sup>    | TWA :<br>3 mg/m <sup>3</sup>     | TWA :<br>3,5 mg/m <sup>3</sup>  | TWA :<br>3 mg/m <sup>3</sup>     |

MESURES D'AMÉNAGEMENT Utiliser une ventilation locale si la ventilation générale n'est pas suffisante pour contrôler la quantité du produit dans l'air.

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE :

PROTECTION RESPIRATOIRE Non exigée si le matériau est utilisé dans des conditions normales. Porter un appareil respiratoire approuvé par le NIOSH si les niveaux d'émanations d'asphalte sont supérieurs aux limites d'exposition standards.

PROTECTION DE LA PEAU ET DU CORPS Réduire au minimum le contact avec la peau. Des gants protecteurs peuvent être portés lors de la manutention du matériau.

PROTECTION DES YEUX Porter des lunettes de sécurité ou des lunettes à coques si



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ 1313

### BARDEAUX EN ASPHALTE COMPORTANT UNE SOUS-COUCHE EN FIBRE DE VERRE ET UNE SURFACE MINÉRALE

nécessaire.

MESURES D'HYGIÈNE Se laver les mains au savon après la manutention du matériau.

AUTRES CONTRÔLES Si le contact est inévitable, porter tout le dispositif de protection nécessaire.

#### SECTION 9 – PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

|  |   |
|--|---|
| APPARENCE (ÉTAT PHYSIQUE, COULEUR, etc.)                         | Solide, couleurs variées, matériau en feuilles. |
| ODEUR  | Légère odeur d'asphalte.                        |
| SEUIL OLFACTIF   | Information non disponible.                     |
| pH   | Information non disponible.                     |
| POINT DE FUSION/POINT DE CONGÉLATION                             | Information non disponible.                     |
| POINT D'ÉBULLITION INITIAL ET PLAGE D'ÉBULLITION                 | Sans objet.                                     |
| POINT D'ÉCLAIR   | Sans objet.                                     |
| TAUX D'ÉVAPORATION   | Sans objet.                                     |
| INFLAMMABILITÉ   | Ininflammable.                                  |
| LIMITES SUPÉRIEURES/ INFÉRIEURES D'INFLAMMABILITÉ/ D'EXPLOSIVITÉ | Sans objet.                                     |
| PRESSION DE VAPEUR   | Sans objet.                                     |
| DENSITÉ DE VAPEUR  | Information non disponible.                     |
| POIDS MOLÉCULAIRE  | Information non disponible.                     |
| SOLUBILITÉ(S)  | Insoluble.                                      |
| COEFFICIENT DE DISTRIBUTION : N-OCTANOL/EAU                      | Information non disponible.                     |
| TEMPÉRATURE D'AUTO-INFLAMMATION                                  | Information non disponible.                     |
| DENSITÉ RELATIVE   | > 1,0   |



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ 1313

### BARDEAUX EN ASPHALTE COMPORTANT UNE SOUS-COUCHE EN FIBRE DE VERRE ET UNE SURFACE MINÉRALE

VISCOSITÉ Information non disponible.

#### SECTION 10 – STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

RÉACTIVITÉ :

STABILITÉ CHIMIQUE Stable à température ambiante.

POSSIBILITÉ DE RÉACTIONS DANGEREUSES Information non disponible.

CONDITIONS À ÉVITER Éviter la chaleur excessive.

MATÉRIAUX INCOMPATIBLES Oxydants forts, acides forts, alcalis.

PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX CO<sub>2</sub>, SO<sub>2</sub>, NO<sub>2</sub>, fumée, sulfure d'hydrogène.

#### SECTION 11 – RENSEIGNEMENTS SUR LA TOXICITÉ

TOXICITÉ AIGUË/CHRONIQUE MISE EN GARDE : ce produit peut contenir de la silice cristalline (quartz). Dans sa Monographie Volume 68, 1967, le CIRC a conclu qu'il y a suffisamment de preuves que l'inhalation de la silice cristalline cause le cancer chez les humains. Classification du CIRC : Groupe 1.

MISE EN GARDE : ce produit peut contenir du noir de carbone. Le CIRC a conclu que le noir de carbone est possiblement cancérigène pour les humains. Classification du CIRC : Groupe 2B.

MISE EN GARDE : ce produit peut contenir du dioxyde de titane. Le CIRC a conclu que le dioxyde de titane est possiblement cancérigène pour les humains. Classification du CIRC : Groupe 2B.

MISE EN GARDE : ce produit peut contenir des bitumes oxydés. En 2013, le Centre International de Recherche sur le Cancer (le « CIRC ») a publié une monographie concluant que « [traduction] les expositions professionnelles aux bitumes oxydés et à leurs émissions, lors des travaux de toiture, sont probablement cancérigènes pour l'homme ». Cette mise en garde est susceptible d'être mise à jour en temps utile lorsqu'une décision définitive aura été rendue et que le CIRC aura publié sa monographie sur la question. Classification du CIRC : Groupe 2A.

Le CIRC a décidé qu'il existait, chez les humains, des « preuves limitées » de la cancérigénicité des expositions professionnelles aux bitumes et aux émissions de bitume lors des travaux de toiture et d'asphalte coulé. Le CIRC a également décidé qu'il existait, chez les animaux de laboratoire, des « preuves suffisantes » de la



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ 1313

### BARDEAUX EN ASPHALTE COMPORTANT UNE SOUS-COUCHE EN FIBRE DE VERRE ET UNE SURFACE MINÉRALE

cancérogénicité des condensats de fumées dégagées par les bitumes oxydés. Toutes les autres preuves de cancérogénicité chez les humains et chez les animaux de laboratoire ont été jugées « inadéquates » ou « limitées ». La nature physique de ce produit peut contribuer à limiter les risques liés à l'inhalation des bitumes oxydés lors de son application à l'état durci. Toutefois, les manipulations physiques de ce produit (p. ex., lors de travaux de meulage, de forage et de démolition) peuvent libérer des poussières contenant des bitumes oxydés. La combustion ou l'échauffement de ce produit peuvent causer l'émission de fumées, de vapeurs ou de brouillards.

CONDITIONS MÉDICALES  
EXISTANTES POUVANT ÊTRE  
AGGRAVÉES PAR  
L'EXPOSITION

Information non disponible.

PRINCIPALE VOIE  
D'EXPOSITION

Inhalation.

EFFETS SUR LA SANTÉ :

YEUX Un excès de poussière peut causer une irritation mécanique des yeux.

PEAU Irritation cutanée et dermatite possibles.

INHALATION L'odeur d'asphalte peut causer une légère irritation des voies respiratoires, des nausées, des céphalées et/ou des étourdissements.

INGESTION L'ingestion est improbable. En cas d'ingestion, le produit peut causer une irritation du tube digestif.

STOT (TOXICITÉ  
PARTICULIÈRE POUR UN  
ORGANE PRÉCIS) -  
EXPOSITION UNIQUE

Information non disponible.

STOT (TOXICITÉ  
PARTICULIÈRE POUR UN  
ORGANE PRÉCIS) -  
EXPOSITION RÉPÉTÉE

Information non disponible.

CANCÉROGÉNÉCITÉ

La silice cristalline (quartz) est inscrite au Groupe 1 du CIRC (cancérogène pour les humains).

L'asphalte oxydé est inscrit au Groupe 2A du CIRC (probablement cancérogène pour les humains).

Le dioxyde de titane et le noir de carbone sont inscrits au Groupe 2B du CIRC (possiblement cancérogène pour les humains).



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ 1313

### BARDEAUX EN ASPHALTE COMPORTANT UNE SOUS-COUCHE EN FIBRE DE VERRE ET UNE SURFACE MINÉRALE

TOXICITÉ POUR LA  
REPRODUCTION :

DÉVELOPPEMENT  
DE LA PROGÉNITURE Information non disponible.

FONCTIONS SEXUELLES  
ET FERTILITÉ Information non disponible.

MUTAGÉNICITÉ DES  
CELLULES GERMINALES Information non disponible.

#### SECTION 12 – INFORMATION ÉCOLOGIQUE

ÉCOTOXICITÉ Information non disponible.

PERSISTANCE ET  
DÉGRADABILITÉ Information non disponible

BIODÉGRADATION ET  
MOBILITÉ Information non disponible

POTENTIEL DE  
BIOACCUMULATION Information non disponible

#### SECTION 13 – CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION DES DÉCHETS

RECOMMANDATIONS SUR  
L'ÉLIMINATION DES DÉCHETS Observer les réglementations municipales, provinciales et fédérales.

#### SECTION 14 – INFORMATION SUR LE TRANSPORT

Information non disponible.

#### SECTION 15 – RÉGLEMENTATIONS

Information non disponible.





## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ 1313

### BARDEAUX EN ASPHALTE COMPORTANT UNE SOUS-COUCHE EN FIBRE DE VERRE ET UNE SURFACE MINÉRALE

#### SECTION 16 – AUTRE INFORMATION

DATE DE RÉVISION DE LA FDS (FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ) 31 juillet 2023

REPLACE LA FICHE SIGNALÉTIQUE/DE DONNÉES DE SÉCURITÉ EN DATE DU 22 marzo 2023

FDS PRÉPARÉE PAR Service de recherche

INFORMATION GÉNÉRALE 1-888-766-2468

SITE WEB [www.iko.com](http://www.iko.com)

AUTRES INFORMATIONS/ DÉNÉGATIONS DE RESPONSABILITÉ Lire cette fiche de données de sécurité (FDS) avant la manutention ou la mise au rebut du présent produit.

L'information sur la sécurité du présent produit est fournie dans le but d'aider nos clients en matière de santé, de sécurité et d'environnement. Nous avons pris les mesures raisonnables pour veiller à ce que les méthodes d'essai et les sources des données soient exactes et fiables; toutefois, nous ne donnons aucune garantie, expresse ou implicite, en ce qui concerne leur exactitude. Étant donné que les conditions et les méthodes de manutention et d'utilisation du présent produit sont hors de notre contrôle, nous ne pouvons en assumer la responsabilité et déclinons toute responsabilité pour les dommages découlant de ou présentant un lien avec la manutention, l'entreposage, l'utilisation ou l'élimination du présent produit.

REMARQUE : en vertu des règlements gouvernementaux, une FDS n'est pas exigée pour le présent matériau, car il s'agit d'un produit d'utilisation finale.